

# LYON UNIVERSITAIRE

## UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARRAISANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An... 7 fr.  
Six Mois... 4 fr.

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

Téléphone 15-39

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Téléphone 15-39

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

### Lyon et la Savoie en 1848

La Savoie, prochainement, va fêter le cinquantième de sa réunion à la France. On parlera sans doute, dans les discours officiels de la grande Révolution, de la République des Allobroges, de Napoléon I<sup>er</sup> et même de Napoléon III, à qui on doit, en définitive, un agrandissement notable de notre territoire du côté des Alpes. Mais rappellera-t-on qu'en 1848 une expédition partit de Lyon, qui conquis Chambéry sans coup férir et y proclama la République, une République dont l'histoire est bien connue, puisqu'elle ne vécut pas vingt-quatre heures ?

A la fin de la Monarchie de Juillet, il y avait à Lyon quantité d'étrangers et plus spécialement de Savoisiens, les uns sédentaires, les autres nomades, qui s'en venaient à la belle saison gagner quelque argent dans la grande ville et régulièrement retournaient hiverner chez eux munis d'un modeste pécule. Les Savoisiens étaient nombreux surtout dans les hôtels, les magasins, les banques, où ils occupaient de préférence les fonctions d'hommes de peine, de garçons de chambre ou de bureau.

A la suite des événements de Février, la crise qui sévissait depuis 1845 sur la France entière subit une aggravation considérable et se traduisit par un chômage presque général du commerce et de l'industrie. Les ouvriers lyonnais, excités par l'atmosphère belliqueuse qui les entourait aussi bien que par la misère et les privations, appuyés par les doléances de la presse, exigèrent des pouvoirs provisoires le départ de tous les travailleurs étrangers, qu'ils accusaient de leur faire une désastreuse concurrence. Déjà les communautés religieuses avaient été victimes de leurs rancunes — justifiées, il faut bien le dire. Il eût été dangereux de résister à des vœux exprimés de façon nette par un prolétariat décidé à toutes les extrémités. Le commissaire extraordinaire Emmanuel Arago enjoignit donc aux étrangers de quitter la ville dans le plus bref délai, et leur promit avec leur passe-partout une indemnité de route. Déjà de regrettables violences avaient été commises : il importait d'en empêcher le retour, et malgré les protestations chaleureuses des clubs et de la Chambre de commerce, Suisses, Allemands, Polonais, Anglais, s'en allèrent, isolément ou en groupes, escortés de nombreux habitants de Lyon et des communes suburbaines qui les accompagnaient au delà des portes de la ville aux accents de la *Marseillaise*.

Les Savoisiens partirent le 30 mars, mais dans des conditions qui donnaient à leur exode un caractère nettement révolutionnaire.

Il est bien évident qu'à Lyon comme à Chambéry, beaucoup de gens comprenaient difficilement que la Savoie ne fût pas demeurée française après 1815. Et, l'esprit de propagande républicaine renaissant au crépitement de la fusillade parisienne, il semblait tout naturel qu'on profitât de l'occasion pour annexer de nouveau à la France une province restée française par la langue, les mœurs et surtout le cœur.

Des bruits étranges que l'on ne démentait point en haut lieu circulaient dans le Sud-Est. On parlait d'une conquête militaire ou d'une « cession intéressée » de la Savoie en échange d'un concours effectif prêt à Charles-Albert en lutte contre les Autrichiens. A Lyon, le consul de Sardaigne prétendait n'avoir point à s'occuper des passe-ports des Savoisiens, qu'il semblait ne plus considérer comme nationaux soumis à sa juridiction. Des habitants de Chambéry écrivaient que le moment était venu de secouer le joug sarde. Certains vinrent même aux bu-

reaux du *Censeur* rédiger une proclamation qui devait être répandue parmi leurs compatriotes.

Les autorités lyonnaises, encouragées par cette situation, patronnèrent ouvertement l'expédition que préparaient les Savoisiens sous couleur de réintégrer leurs foyers. Les membres des comités de l'Hôtel de Ville et de la Préfecture leur adressèrent des discours enflammés. Emmanuel Arago prévint Lamartine de ce qui se passait, mais se montra fort bienveillant à l'égard des fauteurs de troubles qu'il dénonçait en un langage pompeux au ministère des affaires étrangères, et, s'il ne leur fournit pas d'argent comme on l'en accusa plus tard, il leur promit du moins des armes et en tout cas n'apporta aucune entrave à l'exécution de leurs projets. « Les Savoisiens, dit-il dans une lettre à Bixio, notre chargé d'affaires à Turin, sont partis de France comme tous les étrangers qui ont voulu partir, avec des passe-ports et des secours de route. C'était là l'exécution d'une mesure générale prise pour toute la France. » Mais les Savoisiens, d'accord avec Arago, interprétèrent à leur façon les textes concernant cette « mesure générale ».

Le 30 mars, au nombre d'environ 1.200, ils défilèrent de Bellecour au faubourg de Bresse au milieu d'un grand concours de peuple. Des orateurs du Comité Central de l'Hôtel de Ville les haranguaient une dernière fois et une compagnie de Voraces de la Croix-Rouge, de ces Voraces légendaires qu'on chargea, sur la foi d'historiens rétrogrades et de policiers bonapartistes, de crimes chimériques, se joignit à eux. Les Voraces étaient des enthousiastes absolument désintéressés : on eût volontiers trouvé dans leurs rangs les soldats de l'an II qui gagnaient des victoires en sabots et en haillons. Ils s'unissaient aux Savoisiens parce qu'ils croyaient le moment venu d'aller répandre au delà des frontières les immortels principes dont ils aimaient à se recommander.

Au fait, cette bande de braves gens qu'on a plus tard déguisés en redoutables brigands, n'était pas très dangereuse. Elle possédait en tout soixante fusils, dont quelques-uns n'étaient pas forés, plus des armes hétéroclites, pistolets, sabres, carreaux ou broches à rôtir, qui n'eussent pas été d'un secours efficace contre une troupe bien commandée et bien disciplinée.

Tels quels, Savoisiens et Voraces franchirent la frontière à Yenne.

Or, le jour même où ces propagandistes par le fait s'assemblèrent à Bellecour, la garnison de Chambéry prenait la route du Mont-Cenis, laissant à la garde nationale, constituée depuis moins de quarante-huit heures, le soin de maintenir l'ordre public, et le *Journal officiel* de la monarchie sarde annonçait gravement que les mesures étaient prises pour repousser toute agression, d'où qu'elle vint.

Le Conseil général de Chambéry laissé à lui-même par le départ du gouverneur, de l'intendant royal et du commissaire des guerres, tenta de négocier avec les envahisseurs. D'autre part, sous l'impulsion du clergé et de la noblesse, les paysans s'armaient de faux et de tridents et se préparaient à la résistance. L'intendant et le commandant de place, comme pris de remords, sur les instances de la municipalité, rentrèrent en ville. Mais ils ne voulurent point profiter des dispositions favorables de la population rurale, et repartirent, engageant même le gouverneur, qu'ils rencontrèrent sur la route de Modane, à rebrousse chemin avec les 300 hommes qui l'escortaient.

Chambéry était donc livrée à sa destinée. Les négociations ayant échoué, la colonne lyonnaise fit son entrée dans la capitale de la Savoie,

enseignes déployées et tambours battants, le 3 avril au matin. Aussitôt les chefs, Peyssard, Burnel, proclamèrent la République du haut du balcon de l'Hôtel de Ville. On constitua un Comité provisoire à l'image de celui qui fonctionnait à Lyon, on abolit la peine de mort en matière politique, on supprima les douanes du côté de la France. Aucune violence ne fut commise et si les Voraces opérèrent ça et là quelques perquisitions — simple affaire d'habitude — pour rechercher des dépôts d'armes clandestines, ils ne déjouèrent pas le moindre objet. Mais Peyssard, investi des fonctions de maire, avait eu le tort d'adresser à la population une proclamation menaçante. « Sachez bien, disait-il, que la moindre manifestation contre nos frères de Lyon, qui sont venus nous secourir, pourrait amener le massacre de tous les Savoisiens qui sont en France, et que vous-mêmes vous vous exposeriez à une vengeance certaine. »

On vit dans ces paroles maladroites l'annonce d'une terreur nouvelle. Le clergé et le parti conservateur exploitèrent très habilement les préjugés qui avaient cours sur les républicains et les Voraces. Le soir du 3 avril, des groupes de paysans se formèrent sur la place Saint-Léger, prêts à la bataille. Le lendemain, à l'aube, le clocher sonnant à la cathédrale, se répéta de clocher en clocher jusqu'au lac Léman. Les envahisseurs comprenant qu'ils ne pouvaient résister, capitulèrent, mais les paysans se jetèrent sur eux et la fusillade éclata de tous côtés. Il semble bien, en dépit d'affirmations très contradictoires, qu'il y eut peu de morts, une demi-douzaine au plus, tant dans la ville que dans la campagne où l'on traqua les fugitifs. La plupart des républicains furent arrêtés et incarcérés par les soins du Conseil général, qui félicita chaleureusement les administrés d'avoir écarté les « spoliateurs » de leurs propriétés. La garde nationale commenta dans un adresse à l'armée d'Italie sa grande victoire, oubliant que la veille elle avait, sans protester, rendu ses armes aux Voraces. Le soir même on vit entrer triomphalement un bataillon de Piémontais, arrivant, comme les carabiniers d'Offenbach, quelques heures trop tard.

#### IV

Aussi bien, tout n'est que vaudeville et opérète dans cette équipée, bien que le sang ait coulé. On est surpris par exemple, de voir le prince Eugène de Savoie, lieutenant général du royaume sarde, féliciter la milice de Chambéry de son courage et révoquer le gouverneur Olivieri, qui avait dû obéir à des ordres secrets en abandonnant son poste au moment du danger. Quant aux républicains, ils furent très rapidement l'objet d'une amnistie plénière, réclamée par le gouvernement français et par les Lyonnais qui parlaient d'aller saccager Chambéry pour venger leurs frères.

Les cabinets de Turin et de Paris en vinrent ensuite aux explications cordiales. Il fut entendu que l'expédition était le fait d'exaltés qui n'avaient rien de commun avec les personnages officiels, que jamais le Gouvernement provisoire n'avait autorisé pareille entreprise et que Charles-Albert avait tout fait pour en entraver l'exécution.

La clé de l'énigme se trouve sans doute aux Archives des affaires étrangères de France et d'Italie, dans une correspondance qui n'est point encore livrée à la curiosité des chercheurs. On croit deviner, en lisant attentivement les journaux et les brochures du temps que les deux gouvernements laissèrent aller les choses au gré du hasard. Si les habitants de Chambéry avaient accepté purement et simplement la République et l'annexion que leur apportait de Lyon une armée d'envahisseurs vraiment peu nombreux pour inquiéter une garnison régulière, personne n'eût protesté. Ils se trouva que les Savoisiens n'étaient pas encore décidés à revenir à la France, ou qu'ils ne jugeaient pas de leur goût le procédé adopté. Alors on con-

vinrent de ne pas se livrer à d'irritantes discussions et l'affaire fut diplomatiquement oubliée.

F. DUTACQ.

### MEMENTO CONFÉRENCES, COURS PUBLICS EXCURSIONS

**FACULTE DE DROIT**  
Le lundi 4 avril, à 8 h. 1/2, salle des conférences, M. Bouvier : Cours de science financière.

**PALAIS DU COMMERCE**  
Le lundi 4 avril, à 8 h. du soir (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est), M. le D<sup>r</sup> Navarre : Hygiène et Climatologie.

Les lundi 4 avril, mercredi 6 et vendredi 8, à 9 h. du soir (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Benali-Fekar : Cours de langue arabe.

Le mardi 5 avril et le vendredi 8, à 8 h. du soir (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est), M. Zimmermann : Cours d'histoire et de Géographie.

Le mardi 5 avril, à 9 h. du soir (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Brouilhet : Economie et Législation.

Le mercredi 6 avril, à 8 h. du soir (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Vaney : Cultures et Productions coloniales.

Le jeudi 7 avril, à 8 h. 1/2 (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Courant : Mœurs et Coutumes d'Extrême-Orient.

**LYCÉE AMPÈRE**  
Le mardi 5 avril et le vendredi 8, à 8 h. du soir, M. Courant : Cours de langue chinoise.

### AU PALAIS

#### UN REFERENDUM

Notre collaborateur E. Burle, juge suppléant, nous communique la lettre suivante, que M. le président du tribunal vient de lui adresser, ainsi qu'à tous ses collègues de Lyon :

« Lyon, 30 mars 1910.

« Mon cher collègue,

« M. le premier président m'ayant informé qu'il mettait à l'étude la question de savoir s'il convenait de modifier pendant la saison d'été l'heure des audiences à la cour et au tribunal et n'ayant manifesté le désir de connaître sur cette réforme le sentiment des membres du tribunal, je m'empresse de vous avertir qu'un registre sera ouvert à la bibliothèque du 1<sup>er</sup> au 27 avril pour recevoir les votes des magistrats. En tête du registre sera inscrite dans les termes suivants la question soumise au vote :

« Etes-vous d'avis qu'il y ait lieu de modifier, pendant la saison d'été, les heures des audiences à la cour et au tribunal, en ce sens que les audiences ne se tiendraient pas de midi à quatre heures, mais de huit heures du matin à midi ?

« Puis le registre présentera trois colonnes, une pour les OUI, une pour les NON et une troisième facultative pour les motifs qu'il pourra vous plaire de faire connaître à l'appui de votre opinion. L'intérêt de tous est que chacun fasse connaître son sentiment sur une réforme de cette importance. Je vous prie donc instamment de vouloir bien exprimer votre vote.

« Veuillez agréer, mon cher collègue, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

« F. PELAGAUD. »

Il y a quelques années déjà, un référendum analogue avait été organisé auprès des magistrats et des avocats de Lyon. Une forte majorité s'était prononcée dans un sens hostile à la réforme. La majorité d'aujourd'hui sera-t-elle aussi pour le maintien du *statu quo* ? C'est ce que nous ferons connaître à nos lecteurs le mois prochain.

#### GOMITE JURIDIQUE DE L'AVIATION

Nous lisons dans la *Revue Judiciaire, Commerciale et Littéraire* du 29 :

Le Comité lyonnais de doctrine a tenu sa deuxième réunion, au Palais de Justice, le vendredi 18 mars dernier. Malgré le secret jaloux dont il entoure ses séances, nous croyons savoir qu'un très intéressant rapport de M. le professeur Jossierand y fut lu et adopté après une discussion des plus vives.

Un mouvement judiciaire très important intéressant notre région vient de paraître. Nous y relevons avec plaisir

le nom de M. Rey, juge suppléant qui passe de la suppléance non rétribuée à Lyon à celle rétribuée de Villefranche-sur-Saône. Toutes nos félicitations au jeune et sympathique magistrat qui obtient ainsi un avancement des plus mérites.

Nous adressons également nos meilleurs compliments à M. L'Hôte, juge suppléant à Lyon, qui est nommé juge à Vesoul.

### Congrès de Physiothérapie

Le Congrès de physiothérapie vient de tenir ses assises à Paris. Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant le discours que M. le professeur Landouzy prononça à cette occasion et où il résuma, en une magistrale leçon, les grands principes ainsi que les données scientifiques récentes de la physiothérapie.

Après avoir remercié M. le Président de la République, le président du Conseil et les autorités présentes au Congrès, M. le professeur Landouzy continua en ces termes :

Vous, messieurs les représentants de la science étrangère, soyez remerciés pour nous apporter avec le fruit de vos études et de vos expériences, l'éclat de votre renommée. Au nom de la médecine française, au nom de la Ville de Paris, je vous dis toute notre gratitude, me souvenant, avec fierté pour mon pays, du choix que, naguère, le Comité international des congrès de physiothérapie faisait de notre capitale comme siège de sa troisième réunion.

C'était à Rome, en 1907 ; le maître illustre Guido Baccelli, président de nos secondes assises internationales, nous transmettait — ainsi faisaient les courriers antiques — le flambeau de la physiothérapie ; la Ville Eternelle l'ayant, trois ans auparavant, reçu des mains des savants belges.

Assurément, ce fut une heureuse pensée dont le mérite revient à nos confrères liégeois d'appeler, des deux mondes, les chercheurs pour que leur activité scientifique s'appliquât, par l'emploi des agents physiques, à prévenir les maladies, à soulager et guérir les malades.

Fort de ses mérites empiriques, riche d'ambition, la physiothérapie, plus savante et conquérante en chacun de nos Congrès, s'offre à devenir le bras droit de la médecine, sans toutefois pousser l'ingratitude et l'immodestie jusqu'à évincer les pharmacies de Galien et de Paracelse. Pourrait-elle oublier que nous leur devons les remèdes immortels qui apaisent la fièvre, trompent les douleurs et calment nos tourments ?

Asseoir la physiothérapie sur des bases scientifiques ; en étudier les méthodes ; en régler les techniques ; demander à la clinique de contrôler les résultats ; déposer les indications et de spécifier les applications ; voilà le rôle du présent Congrès que, ce soir, nous verrons s'engager dans le sillage lumineux de Liège et de Rome. Voilà pourquoi vers la patrie des Nollet, des Ampère, des Henry, des Duchenne (de Boulogne), des Berzélius, des Scoutelet, des Trousseau, des Charcot, des Guibler, des Max. Durand-Zardel, des Runkoff, des Ch. Bouchard, des Armand Gautier, des Ch. Moureu, des d'Arsonval, des Berthelot, des Becquerel et des Curie s'acheminent, aujourd'hui, tant d'éminents confrères venus des quatre points cardinaux du monde.

Si le mot physiothérapie, comme nos congrès particuliers, sont de fraîche date, il s'en faut — tout le monde ici l'imagine — que la plupart des faits sollicitant notre curiosité soient neufs. La nouveauté — pour ceux qui suivent nos travaux — s'aperçoit surtout dans la manière d'analyser les enquêtes de la physiothérapie clinique ; elle est

dans le contrôle expérimental des miracles faits par le médecin qui sait mettre l'air, l'eau, le repos, le mouvement, la gymnastique, le régime alimentaire, la mer, les climats, l'altitude, les sources et les fontaines, l'électricité, la chaleur, la lumière, toutes les énergies radioactives de la terre et du ciel au service de la *Natura medicatrix*.

La nouveauté, elle est dans la science et l'art, appliqués à l'asservissement médical des forces de la Nature, à laquelle le thérapeute commande en obéissant. La nouveauté, l'actualité sont là. En effet, y a-t-il au monde quelque chose de moins nouveau que de recourir — ainsi faisaient apparemment les hommes de la préhistoire — cherchant des remèdes à leurs douleurs — aux rayons bienfaisants du soleil, comme aux vapeurs des sources chaudes. Combien antérieurs à la civilisation grecque l'insolation, les lointaines salines, la diète, les rythmes du chant, de la harpe, de la marche et de la danse, tels que les pratiquaient les Juifs, il y a 3.000 ans, et, bien avant eux, les Egyptiens.

David, conjurant les sorts de la pythionesse d'Endor, ne joue-t-il pas de sa harpe devant Saül pour engourdir ses souffrances et chasser sa mélancolie ? N'est-ce pas cette action calmante et berceuse de la musique comme de tous les rythmes qui valut à la médecine, sœur de la poésie, d'être appelée fille d'Apollon ? A tous les âges de l'humanité les poètes ne furent-ils pas bienfaisants aux fatigués de la vie, aux neurasthéniques ? Cela, combien gentiment, le dit l'auteur de la *Franciade* :

La seule lyre douce  
L'ennuy des cœurs repousse ;  
Et va l'esprit flattant  
De l'escoutant.

Encore y a-t-il au monde quelque chose de moins nouveau que les malades recourant aux sources bitumeuses, salines, sulfureuses, à l'eau des rivières et de la mer ? Y a-t-il quelque chose de plus vieux que l'esprit systématique des médecins ou de la mode, pronant les fontaines chaudes au détriment des froides, ou réciproquement, l'hydrothérapie plutôt que les sources thermales ? Ne voyons-nous pas déjà Horace, sur la prescription d'Antonius Musa, architecte d'Auguste, quitter la Campanie, déménager des Bains sulfureux de Baïes, pour laisser inonder ses rhumatismes l'eau glacée, Antonius Musa ayant, aux eaux froides de Clusium, guéri son impérial malade ?

Quoi encore de moins neuf que les régimes alimentaires, carné, végétarien, et fruitarien, religieusement acceptés par nos clients ; puisque eux aussi peuvent se réclamer d'Horace ? Le poète n'a-t-il pas, sur lui-même, éprouvé que si on mêle le rôt à ce qui est bouilli, les coquillages aux grives, la douceur se tourne en bile et la pituite met le trouble dans l'estomac ?

Un unique plat de viande, les légumes et les fruits ne composent-ils pas l'*Ordinaire* du satirique, puisqu'il fait dire à un paysan : « Je n'aurais jamais, hors les jours de fête, placé sur ma table autre chose que des légumes, avec un morceau de jambon fumé et, pour dessert, le raisin qui pend au plafond, des noix et deux figes. »

Combien Pline ne prendrait-il pas en pitié nos flasques buveurs d'eau,



SOCIÉTÉ LYONNAISE DES BEAUX-ARTS

Salon de 1910

(SUITE)

SALLE III

Le portrait de M. C. n° 544, par M. Tony Tolle, vous frappera, mais hélas ! pas d'admiration. La ressemblance est bien relative, sans doute, en raison du peu de vie et d'expression de la physiognomie. M. C. a donc une barbe postiche ?

Le portrait voisin, dû à M. de Courtyron, est remarquablement dur ; le visage est singulièrement violacé.

Par n° 63, un Portrait de Mme A.B., par Mlle Bertrand, pour qui, l'anatomie du visage est quelque chose de bien.

La « Fantaisie », n° 482, de M. A. Baux, est une bien fâcheuse fantaisie ; un visage de femme grimaçant, coiffée de cheveux très noirs et très semblables à de solides cordes.

De Mlle Garnot, n° 259, une bonne étude à laquelle on pourrait, sans grand dommage, enlever le profil.

Enfin ! une très remarquable étude, « Épaule droite », n° 275, de Mlle Girardet ; c'est admirablement observé et peint avec une infinie délicatesse.

M. Oberkampff a dans cette salle deux toiles, pour lesquelles il a également abusé du noir. Le « Chapeau à plume », n° 397, est un vilain chapeau, qui ne vient certes pas de chez le bon faiseur ; la « Jeune fille à la Hauteville », n° 396, sénégalaise sans doute, a une attitude très contorsionnée qui n'arrive malheureusement pas à cacher tout le bras droit.

Voici maintenant « Colomba », de Mlle Humbert-Vignot, à qui je ne pourrai que répéter des compliments déjà exprimés.

« Théâtre », de M. Avy, n° 23, peut être critiqué dans le détail, mais la jeune femme que l'on nous présente est si joliment éclairée, si exquise de gracieuseté, que l'on oublie les petites fautes.

Mlle Marthe Lauriol a donné au visage de sa « Jeune Mère », n° 341, une expression extraordinaire de douceur et d'amour, devant son bébé endormi en une pose d'un naturel exquis.

Je n'ai rien vu de comparable à « Sérénité », n° 377, de M. Maxence. L'ensemble peut paraître conventionnel, mais mon admiration est sans bornes devant cette toile. Ce cou et ces mains sont un triomphe !

La « Bénédiction », n° 37, de M. Bauer, n'est pas un gros effort artistique.

Il y a beaucoup de vie dans l'œuvre de M. Eliot, « La Dame au chapeau rouge ».

A noter encore, n° 280, Mlle Giraud, « Enfant au chat », et n° 116, Mlle Boyer, deux bonnes études.

Enfin, la « Jeune fille sous bois », n° 509, de M. Schmidt, a de la vie, mais le coloris est inouï.

Des intérieurs de valeurs assez égales, mais plutôt faibles, exception faite pour l'œuvre de M. Guillaume, n° 296, « La Mariée », qui est une petite merveille d'observation, de vie, de finesse et d'exécution.

Les paysagistes n'auront pas à redouter que je porte atteinte à leur modestie ; les bonnes toiles sont rapidement énumérées ; quant aux autres, elles sont légion.

Le « Noyer », n° 103, de M. Bourgeois-Borgex, est la meilleure, un joli coucher de soleil éclaire le fond du paysage. Viennent ensuite de bonnes études, n° 60, « Neige et Givre », de M. Berthier ; n° 318, « Crépuscule à Bas-en-Basset », de M. Japy ; n° 466, « Les bords du Rhône à Irigny », de M. Robert ; n° 98, « Bords du Surau ».

(Ain), de M. Boulanger ; n° 257, une « Place de Tunis », de M. Garibaldi ; n° 352, « Automne dans les bois », de M. Lespinaise.

La « Mare au Diable », n° 467, de M. Rochat, n'a pas les teintes d'un beau soleil couchant ; cela est trop vil, trop dur ; il n'y a pas d'atmosphère, pas de vie, pas de poésie dans cette vaste toile.

M. Noiret, n° 393, « l'Heure du soir à Chamonix », a-t-il bien compris cette heure du soir dans la montagne, et pourquoi nous en donne-t-il cette image sans beauté, au coloris excessif ?

Je note encore n° 48 et 49, de M. de Béclair, « Crépuscule » et « Soir », puis une grande toile sans attrait, trop conventionnelle, due à M. Bouvet, n° 110, « Nuit d'équinoxe ».

Les fleurs et natures sont comme dans les salles précédentes tout à fait sacrifiées. Seuls, M. Euler, n° 226, « Eglantiers de Montagne », et Mme Bret-Charbonnier, n° 121, « Oseilles sauvages », auxquels je joindrai M. Tauty fils, n° 528, pour ses « Fleurs et Gerbes », sont dignes d'éloge. Toutefois, le sujet de M. Bret-Charbonnier ne me paraît pas être une inspiration bien artistique.

Mais que penser de la toile suivante qu'accompagne malheureusement beaucoup d'autres semblables ? N° 43, « Mon Marché », Mme Beauregard ; un bocal de cornichons, deux coings, une salade, une courge ; que plante de carton !!!

J'aime à croire que ces artistes placent ailleurs leur idéal artistique ; gardent pour eux d'autres œuvres d'une plus touchante authenticité ; je souhaite qu'ils l'aient ils veulent bien nous faire part de celles-ci.

M. Pfeiffer nous montre, n° 424, un lièvre, une perdrix, un canard sauvage et deux carotches tirées (notez que le chasseur n'est point maladroït !). C'est un sujet toutjourn nouveau !

Grâce aux natures mortes (et j'en passe sous silence), cette salle III a vaguement l'air d'une cuisine.

SALLE IV

Peu de portraits dans cette salle ; le clou est encore fourni par M. Acker, n° 4, « Portrait de M. le commandant Chabert », dépourvue de cette dureté que j'ai noté au n° 5 du même artiste, c'est une toile excellente ; une critique de détail pour la main gauche trop raide, me semble seule pouvoir être formulée.

Une tête d'enfant ravissante, d'un coloris extrêmement doux, des yeux d'une pureté et d'un charme extraordinaires ; c'est l'œuvre de M. de Cool, n° 173 ; l'enfant tient sur ses genoux un bol de soupe fumante, un chat attiré par la bonne odeur frôle sa jeune maîtresse. Le titre « Trop chaude », me semble discutable, car l'enfant a l'air de s'intéresser aussi peu que possible à sa nourriture. Dans cette face si parfaite, une expression n'eût pas été de trop.

J'applaudirai encore une étude en plein air de Mlle J. Barriol, très artistique et très juste, puis une bonne étude de Miss Adanis, n° 7, « La Contemplation de l'Ascète », et enfin et surtout une très belle « Tête d'Etude », de Mlle Fougerolle, n° 247 ; ce vieux moine représenté un travail de très fine observation et de très juste exécution.

Mais, à regret, je dois arrêter cette pluie bienfaisante de compliments. Au n° 500, un « Portrait de Mme S. » de M. P. Savigny ; il y a dans cette toile

Concours international d'Architecture

I. Le concours a pour objet d'élaborer les plans d'une Olympie moderne comprenant :

1° Les édifices, portiques, arènes, pistes, etc., propres aux épreuves de sport et d'art inscrites au programme des Jeux Olympiques modernes ;

2° Les aménagements servant aux spectateurs ;

3° Les édifices ou espaces nécessaires pour les cérémonies connexes aux Jeux ;

4° Les installations affectées à l'administration, aux athlètes, etc.

Les concurrents auront aussi à déterminer les particularités topographiques du site choisi ou imaginé par eux.

II. Les concurrents devront envoyer au minimum quatre, au maximum six cartons susceptibles d'occuper un espace de deux mètres cinquante de long sur quatre mètres de haut. L'un de ces cartons devra figurer un plan général de la Cité. Les concurrents pourront y joindre un mémoire explicatif qui ne devra pas excéder quatre mille mots.

III. Tous les concurrents recevront un Diplôme commémoratif ; leurs envois seront exposés au public et feront l'objet d'un Rapport général sur les résultats du Congrès ; ce rapport contiendra la liste des concurrents. La médaille olympique, qui n'a été décernée que 17 fois depuis 1894, sera en outre attribuée au vainqueur du concours. Le jugement sera rendu par un jury composé de compétences internationales au nombre de cinq et représentant les différents points de vue : art, technique et sport.

IV. Les concurrents sont priés de se faire inscrire avant que possible avant le 1<sup>er</sup> mai 1910. La liste des concurrents sera close le 1<sup>er</sup> octobre et les envois devront parvenir avant le 15 novembre 1910 à M. Gaston Trélat, directeur de l'Ecole spéciale d'architecture, commissaire général du Concours, 254, boulevard Raspail, Paris, à qui on est prié d'adresser toutes les communications relatives au concours.

Comité du Monument Rabelais

Nous apprenons qu'un Comité composé d'anciens étudiants et d'étudiants vient d'être constitué, afin d'élever, à Montpellier, un monument en l'honneur de Rabelais, notre glorieux aîné.

Ce Comité se propose d'organiser, pour l'inauguration, qui aura lieu vers 1912 probablement, de grandes fêtes internationales auxquelles seront conviées toutes les Associations d'étudiants des universités de France et de l'étranger.

Pour réaliser ce projet, une souscription est ouverte. Nous engageons vivement nos lecteurs à y prendre part.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Paul Ravoire, rue Nationale, à Montpellier.

Envoyer les fonds à M. Taichère, rue Nationale, à Montpellier.

Le siège du Comité est à l'Union générale des Etudiants, boulevard de l'Esplanade, à Montpellier.

Le LYON UNIVERSITAIRE insérera volontiers toutes communications relatives aux œuvres scolaires, post-scolaires, universitaires populaires, petites "A", etc. Il donnera en un mot la plus large hospitalité à toutes les œuvres qui se proposent d'élever le niveau moral et intellectuel de l'ouvrier.

de charges électriques semble jouer un rôle prédominant dans le dynamisme de cet être vivant qu'apparaît la source, alors que, aux Griffons, elle surgit pleine de forces organiques (barégine, sulfo-bactéries), métalliques, thermiques, électriques, radioactives. Combien vivante, en effet, l'eau native qui, épanchée de la margelle des fontaines, tombe vibrante, chaude et courante à la buvette, dans la baignoire ou la piscine, imprègne le malade de ses contacts actionnels, pour le solliciter à une continuité de phénomènes réactionnels !

Comment, avec la fiction antique, ne pas deviner la déesse qui préside aux mystères des sources ? Car, ne sont-ce pas, suivant la définition même de Claude Bernard, des êtres vivants, ces fontaines, incessamment traversées par un courant de matière, les renouvelant dans leur substance, tout en les maintenant dans leur formule organique, chimique, thermique, électrique. Pour cette raison, les sources, échappant à l'étroite compréhension de nos anciennes pharmacopées, dont les emprunts allaient seulement aux trois règnes animal, végétal et minéral, méritent d'être portées au compte de la matière médicale minérale organisée vivante, puisque les éléments dont dispose cette dernière venue la différencient des agents empruntés par nos préparations officielles, à la matière médicale minérale morte.

Dès lors, à ne considérer que la place et le jeu des fontaines thermales dans la nature, n'est-il pas à propos d'évoquer le non facit saltus ? En effet, nos sources ne témoignent-elles pas de la transmutation plus que de la fixation de la matière ?

N'avait-il pas raison, le thérapeute Gubler, quand, au Griffon des fontaines, il voyait couler des lymphes minérales ?

La comparaison, ici, n'est-elle pas raison, puisque : les combinaisons organiques et métalliques ; l'état thermo-électrique ; certains points cryoscopiques, aussi bon que la force osmotique de nos sources natives, les font semblables aux sérums naturels, à la lymphé baignant nos tissus ? Dès lors, nul étonnement que le réactif humain, mis au contact d'une source, par des manifestations fonctionnelles, menues ou grossières, prête à de fines analyses dont le médecin tire de subtiles indications. C'est par le double jeu du rôle dépurateur et modificateur de la nutrition, que la médication thermique réussit la guérison des malades.

C'est par son rôle stimulant et régulateur des activités nutritives que la médication hydro-minérale peut aider à transformer les terrains ; à renouveler les constitutions ; à modifier les tempéraments.

A ce titre, intervenant à souhait dans l'évolution de l'organisme, la cure thermique devient un merveilleux instrument de puériculture.

Savamment ordonnée, la cure thermique s'affirme une des meilleures pour faire évader de leur hérité les enfants dont parle l'Ecriture « aux dents agacées, pour les raisins verts que mangèrent les parents ».

Par ce côté, la cure hydro-minérale sert les intérêts de la race au moins autant que ceux de l'individu.

Rien mieux que pareille médication, associée à la cure de montagne et à la cure marine, peut, d'enfants malades et abâtardis, aider à faire des hommes aux tempéraments renouvelés, de santé robuste et de volonté forte.

Les choses étant ainsi, s'étonnera-t-on que, en notre Congrès, la crénothérapie, tenue tant de place et en tous pays sollicitée si fort l'attention ? S'étonnera-t-on du prix que nous attachons aux cures climatiques, comme aux cures marines ? Comprendra-t-on pourquoi,

en thérapeutes naturalistes que nous sommes, nous nous soucions de nos richesses thermales et de nos ressources climatiques autant que se soucient des richesses minières et des coulées de houille blanche les ingénieurs explorant les provinces septentrionales de l'Europe, aussi bien que les deux versants des Vosges, des Alpes et des Pyrénées.

Ingénieurs et thérapeutes, n'avons-nous pas même souci : ne rien laisser perdre des richesses du sol, extraire des mines les métaux, tirer des torrents (pères aveugles des fleuves désalés) la force motrice et la force éclairante ; emprunter aux eaux minérales amenées dans nos stations leur énergie pour infuser de la vie à l'homme ; puisque, par transfusion de forces issues vivantes des griffons, nous rendons le mouvement aux membres perclus et refaisons l'énergie des convalescents aussi bien que des asthéniques.

Combien encore, en notre Congrès, n'allons-nous pas étudier de radiations, n'allons-nous pas étudier de radiations, n'allons-nous pas étudier de radiations dans leur prodigieuse énergie — que celle des eaux, des gaz et de l'atmosphère des stations thermales et climatiques ?

Les radiations, que Finsen, — la lumière cette fois nous venant du Nord — montrait si bienfaisantes aux lupiques ;

Les radiations, qui, depuis Röntgen, s'appliquent au traitement des affections nerveuses, des leucémies et des angiomes ; les émanations du radium s'attaquant aux dermatoses superficielles, comme à la cure de certains néoplasmes graves ; les rayons ultra-violet sans lesquels la vie des êtres ne pouvait durer. Combien d'autres énergies encore, sous forme d'ondes électriques, seront l'objet de communications intéressantes la biologie autant que la thérapeutique ; telles les observations et les expériences faites sur la darsonvalisation ; telles les recherches regardant moins les modifications de la tension vasculaire, que la transthermie ou thermopénétration, dans ses applications nouvelles si remarquables.

Toutes ces forces empruntées par la physiothérapie à la radiation chimique, lumineuse, électrique, à la matière radiante, ne sont-elles pas autre chose que les manifestations de l'énergie rayonnante qui baigne le monde ? Cette conception des forces de la nature, issue des spéculations les plus hautes de la physique, ce sera la gloire de la thérapeutique moderne d'avoir su l'appliquer à la lutte contre la maladie et la vieillesse.

Dès lors, on se sent pris d'admiration et d'envie pour les savants qui mettent au service de l'art de guérir les fruits de leur curiosité scientifique, leurs découvertes et leurs inventions.

Pareils chercheurs ne s'arrêtent pas à l'idée que la destination de la science soit le Vrai, l'Utile ne venant qu'en suite.

Ils ne croient pas, en utilisant la vérité scientifique pour le reconfort de l'humaine nature, mériter de Littré le reproche de changer en humble servante une divinité radieuse.

EXAMENS DE DACTYLOGRAPHIE

Des examens de dactylographie auront lieu à Lyon le dimanche 29 mai, aux viesses de 20, 30, 40 mots par minutes. Inscription et diplômes gratuits. Demander le programme de l'examen au Palais des Arts, rue de l'Hôtel-de-Ville, 16, Union des Sténodactylographes, tous les dimanches, de 9 à 11 heures. Clôture des inscriptions le 15 mai.

ba et de Berrias, régions de Vallou, de Joyeuse, de Largentière et des Vans), la vigne couvre de larges espaces et dispute le premier rang parmi les cultures au blé et au mûrier. Le climat sec et chaud, le sol pierreux lui conviennent admirablement ; aussi, le vin est-il abondant et de qualité excellente. La consommation en est considérable et s'accroît d'année en année, la valeur marchande de ce vin a diminué par suite de la mévente provenant de la surproduction.

Longtemps, comme dans tous les pays de vignobles, la consommation du vin a presque enrayé le développement de l'alcoolisme proprement dit. Les vigneronniers préféraient à toute autre boisson le bon vin naturel de leurs vignes ; maintenant encore, dans la commune de Cornas (633 hab.), on n'a pas débité en 1908 plus de 17 litres d'absinthe. Cependant, depuis quelques années, l'absinthe et l'alcool semblent vouloir concurrencer le vin jusque dans son domaine.

Le goût de l'absinthe et celui de tous les apéritifs en général se développe grâce au séjour que l'obligation du service militaire impose au jeune paysan dans les villes de garnison. Avant d'aller à la caserne, il n'a jamais bu que du vin, mais là-bas les camarades l'entraînent dans des cabarets où l'on sert des mixtures vertes ou rouges qui, au début, lui paraissent amères, mais qui bientôt lui sembleront meilleures et surtout plus « distinguées » que sa boisson d'autrefois ; et, de retour au village, il conserve les mêmes habitudes de « distinction » et les propage autour de lui.

Quant à l'alcool, son usage se répand de plus en plus grâce au privilège des

bouilleurs de cru qui, permettant à tous de distiller les produits de leur champ, multiplie le stock d'alcool au point que celui-ci, dont la vente est d'autre part grevée par l'Etat de droits importants devient une marchandise encombrante dont le producteur ne peut trouver l'écoulement.

Ne pouvant vendre son alcool, le paysan qui n'aime pas à « laisser perdre » sa marchandise, s'habitue trop souvent à la consommer lui-même ; aussi la consommation familiale de l'alcool est-elle devenue très importante en beaucoup d'endroits. C'est ainsi qu'à Sarras on évalue cette consommation de 50 à 150 litres par famille.

Chez ces populations, on croit à l'alcool panacée universelle ; l'eau-de-vie est le remède souverain contre toutes les indispositions et maladies ; on y prend la « goutte » le matin avant de partir aux champs pour « tuer le ver », on l'offre largement à tous les visiteurs pour leur faire honneur et plaisir. Malgré ces abus, la race reste saine et forte en général et rares sont les paysans vigneronniers vraiment alcooliques.

Dans cette région, comme dans la région des plateaux, le paysan reste chez lui et va peu au cabaret. Le défaut d'agglomération entraîne en effet, souvent l'absence ou la quasi-absence de cabaret ; c'est ainsi que Silhac n'a que six cabarets pour 1.500 habitants. Cependant, dès qu'il existe une agglomération un peu importante, le nombre des cafés croît très vite. C'est ainsi que Lamastre, gros marché, n'a pas moins de 140 cafés pour 2.373 habitants.

B. — PLATEAUX. — La deuxième région, celle des plateaux, a été longtemps et reste encore, malgré tout, la région sobre par excellence, celle où la race ardéchoise conserve le mieux sa vigueur et sa santé physique et morale. Là, à des altitudes variant de 600 à 1.000 mètres, le climat est froid, le sol de granit est pauvre, la vie est plus difficile et plus rude que dans la vallée. La vigne ne pousse pas sur ces plateaux plantés de châtaigniers et longtemps les vigneronniers de Cornas et de Vallou ont maintenu leurs vins à des prix trop élevés pour que les cultivateurs de Vernoux et de Saint-Agrève pussent en faire leur boisson habituelle.

D'autre part, tant que l'alcool était fourni exclusivement par la distillation du vin ou du marc, ce produit était plus rare et plus coûteux encore. Il n'était employé que comme remède contre les maladies. De temps en temps pourtant, dans les grandes circonstances, pour un mariage ou un baptême, ou encore pour le retour de la « classe », on tirait de l'armoire la bouteille contenant la précieuse liqueur.

Là encore, la loi des bouilleurs de cru a démocratisé l'alcool et en a répandu l'usage par la faculté laissée à tous de distiller des fruits quelconques. Maintenant, tout paysan a son alambic et l'usage des alcools de fruits mal rectifiés se répand malheureusement de plus en plus sur le plateau. Ces alcools se consomment d'ailleurs à la maison, car, sauf dans les bourgs importants où se tiennent les marchés, les débits sont rares et peu fréquentés.

DOCUMENTS

Rapport sur la Campagne antialcoolique dans l'Ardeche (1)

1° L'alcoolisme dans l'Ardeche

Dans l'ensemble, le département de l'Ardeche est une des régions de France où l'alcoolisme sévit avec la moindre intensité. A quoi tient cette sobriété relative ?

Il serait naïf, je crois, de l'attribuer à une moralité plus haute, par laquelle les habitants de ce département se distingueraient de leurs compatriotes des autres départements français.

A mon avis, il faut en rechercher les causes uniquement dans les conditions géographiques et économiques du pays et particulièrement dans cette pauvreté du sol qui fait de l'Ardeche une des régions les plus désertées de France, une de celles où la vie est plus dure et plus difficile, où la nature elle-même accule l'homme à la nécessité d'user de tout

avec modération, de se contenter du strict nécessaire, de se priver de tout ce qui n'est pas obligatoirement indispensable à la conservation de la vie.

A ce point de vue d'ailleurs, de même que le département de l'Ardeche présente les aspects les plus divers et les natures les plus différentes, tantôt élevée à plus de 200 mètres ses landes déboisées que balaie le mistral, tantôt s'étalant en plaines fertiles le long du Rhône ou de l'Ardeche, de même la géographie de l'alcoolisme dans le département est extrêmement variée.

Je mets à part les villes et les régions industrielles. Là, d'une façon générale, l'alcoolisme et l'absinthisme sévissent parmi la population ouvrière.

A Annonay où cette population ouvrière est dense, les débits sont nombreux et trop fréquents ; cependant, la consommation des liqueurs distillées y est inférieure à la moyenne des villes industrielles ; par contre, la consommation de la bière et du vin y est un peu supérieure. Mais, c'est surtout parmi les populations de mineurs et aussi parmi les ouvriers qui fabriquent les chaux et ciments que sévit le fléau (région du Teil).

A Privas, la principale, rue, celle de l'Esplanade, est entièrement entourée de cabarets.

Au Ruissol, hameau de la commune de Veyras, où résident la plupart des mineurs occupés à l'extraction du fer, plusieurs de ceux-ci ne se contentent pas de s'enivrer. Quand ils ont reçu leur salaire hebdomadaire, en bons pères de famille, par inconscience ou basse conception du bonheur, ils associent leurs femmes et leurs enfants à leurs plaisirs, et

se faisant eux-mêmes les initiateurs de ces derniers en alcoolisme, ils les conduisent au cabaret le samedi et le dimanche soir pour s'enivrer en famille. Au lendemain de ces fêtes, d'après le témoignage des instituteurs du Ruissol, des enfants de neuf à dix ans arrivent à l'école hagardés, abrutis, les traits tirés et les yeux hagardés, se vantant auprès de leurs petits camarades de s'être bien « saoulés » la veille avec leur papa.

Mêmes constatations navrantes à Cruas (grandes fabriques de ciment) où les enfants inintelligents, rachitiques et anormaux sont particulièrement nombreux, ceux qui n'est pas pour surprendre si l'on songe qu'en 1908, dans cette petite ville de 1.921 habitants, la consommation de l'alcool pur a atteint 7.827 litres, dont 5.495 litres d'alcool pur provenant de l'absinthe ou alcools similaires. Et qu'on n'oublie pas que ces chiffres ne représentent qu'une faible partie de la consommation, car il faut y ajouter l'alcool passé en fraude tant par les bouilleurs de cru que par certains débitants.

Mais les villes industrielles ne sont qu'une exception dans l'Ardeche : le département est essentiellement agricole et les trois quarts de ses habitants vivent de la terre.

Ces cultivateurs se répartissent suivant trois régions différentes : 1° les plaines, les coteaux bordent le Rhône et les vallées basses des torrents ; 2° les plateaux de moyenne altitude et les vallées moyennes ; 3° les hauts plateaux et la montagne.

A. — PLAINES ET VALLÉES. — Dans les régions basses de l'Ardeche (vallée du Rhône, vallée de l'Ardeche, plaines d'Al-

(1) Ce rapport a été rédigé par M. Faubert, inspecteur d'académie de l'Ardeche, avec la collaboration des inspecteurs primaires de ce département et particulièrement de MM. Paul Liquier, inspecteur primaire de Privas, et Joseph Roux, inspecteur primaire de Tournon. Nous en empruntons le texte à la Revue Pédagogique qui l'a publié dans le numéro du 15 février 1910.

des fautes de goût et une dureté de l'ensemble fort désagréables.

M. Leméore a eu une inspiration heureuse pour son tableau n° 34, « En Course » ; mais quelle singulière exécution ; on admet difficilement qu'une dame en plein soleil, abritée par une ombrelle blanche, ait une figure bruniâtre, si elle n'habite pas les régions tropicales, ce qui n'est pas le cas, j'imagine, pour cette peu élégante personne.

Un portrait de Mlle Bois, n° 81, aurait mérité des éloges, sans la dureté du visage obtenue à grand renfort de taches noires.

Même observation pour des œuvres beaucoup moins intéressantes, n° 219, « Cigarière », de M. Espach ; n° 178, « Etude », de M. Coulaud ; n° 69, « Portrait de Mme G. », de M. Besson. Ce ne sont pas des ombres, des teintes et des nuances qui concourent à l'harmonie du visage ; ce sont de vulgaires taches noires, malpropres, qui ne sont pas le fait d'une vision bien éduquée et bien artistique.

La « Jeune fille brune », n° 134, de M. Cabane, a des teintes plus douces, mais des épaules d'une singulière anatomie.

Le n° 473, de M. Rondet, est intitulé avec un peu de prétention, « Portrait de M. S. », c'est plutôt une pochade.

Nous retrouvons M. Piot, au n° 433 ; son belliqueux personnage, dont les yeux louchent et dont le visage brille terriblement, vous effraiera comme il m'a effrayé.

Voici maintenant une composition intéressante de Mlle Esprit, n° 222, « Du fond de l'abîme » ; c'est d'une heureuse et grande idée, mais un tel sujet ne demanderait-il pas à être traité avec plus d'envergure dans de plus grandes dimensions. L'exécution est bonne.

Une composition, celle-ci due à M. Bidault, n° 72, « Sous la vague ». Un corps en putréfaction, sous une vague, d'un vert magnifique !

On trouve dans cette salle trois études du regretté Sarrasin, dont l'une remarquable, n° 493, et deux autres discutables.

Une grande toile, n° 199, « Doux parfum », de M. Deully, est conçue dans un mouvement charmant, très gracieux et très artistique, mais le coloris est bien conventionnel et touche de trop près au bon chromo.

Il y a dans cette salle d'assez bons paysages ; et de plus, les fleurs et les natures mortes ne sont point à dédaigner. Saluons ces toiles si rares.

Deux grands paysages, l'un de M. Audras, « Lever de lune en Dauphiné », n° 21, l'autre, n° 413, de M. Perrier, « Bords de rivière », méritent l'attention. Je donnerai toutes mes préférences à ce dernier dont l'œuvre est le fruit d'une observation plus juste, plus vraie, en même temps très artistiquement et très poétiquement traitée.

De M. Audras encore, une très bonne toile, n° 22, « L'Étang des Allennes ».

Des félicitations aussi à M. Lespina, n° 350, « Avant l'averse », à M. Ridet, n° 461, « Pointe de l'île Roy », et à M. Benoit, n° 51, « Les Genêts ». Le « Bord de Rivière », de M. Tauty, n° 525, est d'un coloris incompréhensible, et les n° 243 et 244, de M. Pouville ne méritent pas l'éloge que je faisais récemment d'une toile de cet artiste ; cela est étouffé, sans vie, sans atmosphère.

Une bonne étude de M. Alix, n° 10. Que d'oignons ! que d'oignons ! C'est à en pleurer. Ils sont de la grosse espèce et couvrent deux mètres de toile. Comme c'est artistique ! Je reconnais qu'ils sont très bien étudiés et d'un coloris admirable. Ils sont dus à M. Jannot-Pinot, n° 315.

Une cafetière ! Une courge entamée ! Des pommes ! ont inspiré M. E. Ter-

raire, n° 337, mais ne m'ont pas produit le même effet.

J'ai admiré bien sincèrement les numéros 324 et 325, « Prunelliers sauvages » et « Chardons violets », de M. Jung, ainsi que le n° 123, « Roses liées », de Mme Bret-Charbonnier. Cette artiste nous donne dans la même salle « Hortensias et Soleils », n° 122, pour lesquels je ne lui ferai pas le même compliment.

Je note encore des « Pivoines » bien classiques, n° 410, de M. Perret, et une bonne nature morte, de M. Monnot, n° 388.

Jean STRAZA.

PUBLICATIONS LYONNAISES

REVUE D'HISTOIRE DE LYON. Etudes, Documents, Bibliographie. Paraissant tous les deux mois, fondée par S. Charléty, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon. — Administration : A. Roy et Cie. — Abonnement : 12 fr. par an. Le Fascicule : 2 fr. 50.

Sommaire de Janvier-Février. Préface de la neuvième année. — F. Dutacq : L'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à Lyon (octobre-décembre 1848). — G. Roux : Innocent IV à Lyon (2 décembre 1244, 19 avril 1851). — M. Audin : La vie d'Ogerolles : une antériorité usurpée. — Marquis d'Albon : Simples notes d'histoire lyonnaise. — X... : Une chanson de M. S. — L. Caillaud : La poste à Lyon à la fin du règne de Louis XI. — Bibliographie. — Chronique.

REVUE ALPINE. — Revue mensuelle publiée par la section lyonnaise du Club Alpin Français. — Claudius Joublot, rédacteur en chef. — Abonnements : France, 6 fr. ; étranger, 7 fr.

Sommaire du 1er Mars 1910.

Le Massif de Vautisse, par M. René Godfrey. — Notre illustration : Le Pic de Rochelaire et la Tête de Couleau. — Chronique Alpine : Courses nouvelles : col des Lauses Noires et Pointe S. de Pera Cialva. — Ascensions diverses : Roches Pavées ; Pointe des Lauses Noires ; Pointe de la Valletta. — Nouvelles des centres alpins : Montierles-Bains, Montgenève, Peloux, Navette-Clémence d'Ambl, Valjougrey, St-Martin-d'Uriage, Grand-Thiérvoz, Aussois, Pralongn, Val-d'Isère, Samoëns, Bourg-St-Pierre, Vallée des Ormonts, Grindelwald. — Informations : Sociétés, Le Ski, Hôtels et Refuges. Divers. — Revue bibliographique : Sommaire des Périodiques. Périodiques. Ouvrages divers. — Chronique de la Section : Ouvrages reçus. Liste des membres admis en 1910. Cotisations et abonnements. Séance mensuelle. Courses collectives du mois.

LES LIVRES

L'Évolution des Dogmes, par Ch. Guignebert. 1 vol., de la Bibliothèque de Philosophie scientifique, 3 fr. 50. Flammarion, Paris et Lyon.

L'auteur s'est proposé d'établir qu'un dogme naît, se développe, se transforme, vieillit et meurt ainsi qu'il arrive à tous les organismes de la nature. Il s'est efforcé de préciser la véritable nature du dogme et a montré comment et pourquoi tout dogme et toute dogmatique évoluent fatalement jusqu'à la mort. L'austérité du sujet est atténuée autant que possible par l'abondance des exemples concrets et par la clarté de l'exposition.

La Formation des Légendes, par A. Van Gennep. 1 vol., de la Bibliothèque de philosophie scientifique, 3 fr. 50. Flammarion, Paris et Lyon.

Pour expliquer, avec des exemples intéressants à l'appui, comment naissent, voyagent et se modifient les légendes, M. A. Van Gennep a examiné tour à tour les diverses formes de la littérature populaire : contes de fées, mythe d'Hercule, légendes napoléoniennes et impériales, etc. Puis, par une analyse des œuvres célèbres qui ont pour héros Don Juan et Faust, il a montré comment les écrivains puisent dans le fonds populaire leurs matériaux pour ensuite les transformer. C'est donc à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de la production littéraire en général que s'adresse ce livre original.

L'Année Scientifique et Industrielle, 53e année, par Emile Gautier. 1 vol., 3 fr. 50. Hachette, Paris.

Citons, après celui de la Navigation aérienne dont on connaît le merveilleux développement au cours de ces derniers mois, les principaux chapitres traités dans ce nouveau volume : La télégraphie et la téléphonie sans fil. La transmission électrique des images, l'ultra-microscope et la cinématographie, la prévision des tremblements de terre, la pisciculture marine, les greffes de vaisseaux et d'organes, la méthode de phagocène, la cinématophtalmie, l'industrie française des appareils de visée, la soudure autogène, les expéditions polaires, etc., etc.

Infinitement varié, comme on le voit, le présent volume continue, en les renouvelant, les mérites qui valurent à ses devanciers un légitime succès.

L'Évolution de la Mémoire, par H. Piéron, 1 vol., de la B. P. S. Flammarion, Paris et Lyon.

Quel est le domaine de ce qu'on peut appeler la mémoire et quels sont les rapports des phénomènes de mémoire inorganique, de l'hystérésis par exemple, avec ceux de mémoire psychique ? Sous quelles formes se présente la mémoire, à tous les degrés de l'échelle animale, et y a-t-il ou non continuité de la série quand on passe au dernier terme, à l'homme ? Quels sont les aspects et les limites de la mémoire humaine, en quoi consiste ses troubles et quelles peuvent être ses progrès ? C'est à ces diverses questions que le lecteur trouvera en ce livre une réponse, basée sur l'ensemble des faits actuellement établis par la psychologie objective, humaine et comparée.

TABLEAU DES EXAMENS

ÉPREUVE OBSTÉTRICALE

Jury : MM. Fabre, président ; Commandeur, Voron. Candidats : MM. Charvin, Laroche, Golovinsky.

Le mercredi 6 avril, à 8 heures du matin, à la Charité (laboratoire de la Clinique obstétricale).

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie)

Jury : MM. Rollet, président ; Villard, Gayet. Candidats : MM. Charvin, Laroche, Golovinsky.

BIBLIOGRAPHIE

LA GRANDE-REVUE. Ne publie que de l'inédit. Chaque numéro, 224 pages, grand in-8°, orné de croquis d'art.

Sommaire du numéro du 25 mars : Henri de Régner : Poèmes. — Henri Hauvette : Giosuè Carducci, poète. — Charles Humbert, sénateur : La Prise d'Abché. — Natalie Clifford Barney : Renée Vivien. — Docteur Leredde : La Réforme de l'Enseignement médical. — Gabriele d'Annunzio : Peut-être que si, peut-être que non (6e partie).

Pages libres : Edgar-Louis Muller : Le budget anglais. — P.-G. La Chesnais : Sur la Représentation proportionnelle. — A.-P. Scera : La cherté de la vie. A travers la Quinzaine : Yves Scantrel : « Chantebourde » et sa cour. — Maxime Leroy : Le nouveau Droit démocratique. — J. Ernest-Charles : La Vie littéraire. — Louis Laloy : Rondes de Printemps. — Jacques Copeau : La Vierge folle. — Pierre Hepp : Un livre d'art. — Pierre Baudin, ancien ministre : La Vie politique. L'Egrugeoir. — Revue des Revues. — Correspondance. — Memento Bibliographique. — La Vie curieuse. Le numéro : 1 fr. 50. — Abonnements : un an, Paris, 30 fr. ; province, 33 fr. ; étranger, 38 fr. — 37, rue de Constantinople, Paris.

Au pays de l'Or, des Forçats et des Peaux-Rouges, par le docteur J. Tripot. 1 vol. avec 16 grav., 4 fr. Plon-Nourrit, Paris.

Il s'agit plus spécialement dans cet ouvrage, de la Haute-Guyenne. L'auteur a fait partie d'une mission scientifique organisée sous le patronage de la Société de géographie de Paris. On suivra avec le plus vif intérêt ses incursions chez les diverses populations qui se partagent la partie encore imparfaitement connue de la Guyane. Le principal mérite de ces souvenirs d'un voyageur est d'instruire le lecteur sans le rebuter par un vain étalage de détails techniques et sans négliger le côté pittoresque des choses. Ils sont aussi un sûr guide pour ceux que le hasard, l'intérêt ou la curiosité conduiront dans ces parages.

Annuaire de la Jeunesse, pour 1910, par H. Vuibert. 1 vol. 3 fr. 50. Vuibert et Nony, Paris.

On trouvera dans ce volume toutes les indications concernant l'enseignement secondaire, supérieur, les grandes écoles, les carrières libérales, administratives, etc. et toutes les qualités qui valurent à ses devanciers un légitime succès.

Guide pratique d'éducation physique, par Georges Hebert. 1 vol., 8 fr. Vuibert et Nony, Paris.

C'est le parfait manuel pour tous ceux qui s'intéressent aux sports, à la rénovation de la race par les exercices physiques. Tous nos compliments à l'auteur et à l'éditeur qui a fait de cet ouvrage une luxueuse publication. Inspiré par des souvenirs de voyage et

Le mercredi 6 avril, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (service de M. Rollet).

THÈSE

Contribution à l'étude des phénomènes nerveux dans le typhus exanthématique. (Epidémie de 1909 à l'hôpital civil français de Tunis).

Jury : MM. Lacassagne, président ; Lesieur, Etienne Martin, Bériel.

Candidat : M. Iodka.

Le jeudi 7 avril, à 5 heures (salle des thèses).

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 fr. de livres par an).

Partie littéraire : Jules Lemaitre : Fénelon (IX) ; Lettres spirituelles ; Théories politiques. — La mêlée des partis : Marcel Sembat, député : Les Idées socialistes. — André Beaunier : Madame de Beaumont. — Emile Guillaumin : Baptiste et sa femme (VII). — Pédadan : L'Art blanc et l'Art jaune. — L. Pervinquier : Chronique scientifique.

Les Miettes de la vie. — Les Faits et les Idées au jour le jour. — Revue des revues françaises et étrangères. — La Vie mondaine et familiale. — La Vie sportive. — La Vie agricole. — Chronique financière.

Partie illustrée : Fénelon. — Madame de Beaumont. — Actualité. — A l'étranger. « L'Instantané », partie illustrée de la « Revue Hebdomadaire », tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Le Sang, de la Volupté et de la Mort, par Maurice Barrès. 1 vol. in-18, nouvelle édition, 3 fr. 50, Emile Paul, Paris.

les visions enthousiastes des paysages d'Espagne et d'Italie, ce livre est certainement celui où le traditionalisme du maître s'affirme le plus discrètement, c'est-à-dire qu'il nous présente toutes les qualités de l'écrivain, force, fécondité, éloquence et couleur intense.

A l'ARGUS, la période électorale bat déjà son plein.

Poursuivant leurs travaux d'investigations statistiques et documentaires, l'ARGUS de l'OFFICIEL, et les ARCHIVES de la PRESSE, grâce à une cryptogramme ingénieuse, donnent très rapidement le relevé typographique de TOUS LES VOTES de n'importe quel député, ainsi que leur dossier parlementaire. La législature 1906-1910 comportera plus de 1.400 votes.

l'ARGUS DE LA PRESSE

le plus ancien bureau de coupures de journaux, est entré dans sa 29e année d'existence.

L'Argus de la Presse est en relations avec les journaux du monde entier.

L'Argus fournit chaque jour plus de douze mille extraits de journaux aux représentants les plus divers de l'activité humaine.

On trouve toujours à l'Argus de la Presse l'accueil le plus empressé et l'esprit le plus large, au point de vue des règlements de compte.

Ecr. rue du Faubourg-Montmartre, 37, rue Bergère, Paris (IXe).

Adr. télégraphique : Achambure, Paris.

AU CHEVAL BLANC

Spécialité de Linoléum pur liège et incrusté, Tapis, Moquette, Toile cirée

Grand choix de dessins nouveaux et des premières marques

BÉRARD Maison de confiance La plus ancienne de Lyon, fondée en 1810

32, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

TELEPHONE 43-39

EUMICTINE

INDICATIONS : Blennorrhagie, Cystites, Néphrites, Pyérites, Pyélonéphrites, Pyurites, Bactériurie, Phosphaturie, Ammonurie Lithiase rénale, etc., etc.

8 à 12 capsules par jour. — Toutes pharmacies et Pharmacie du Roule, 71, avenue d'Antin, Paris. — Prix : 4 fr. 50 francs

LIBRAIRIE THEOPHILE GORAUS 67, quai de l'Hôpital LYON REPOND A TOUTE OFFRE D'ACHAT ou de VENTE de LIVRES D'OCCASION EN TOUS GENRES

"L'Alliance Commerciale"

SOCIÉTÉ CIVILE DE MUTUALITÉ ENTRE NÉGOCIANTS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS DE FRANCE, DES COLONIES ET DE L'ÉTRANGER

SIÈGE : 62, Rue de Provence, 62, à PARIS

MM. les Négociants et Industriels, ainsi que MM. les Banquiers et hommes d'affaires sont informés que lors de leurs séjours à Paris le siège de l'Alliance Commerciale est à leur disposition pour : Election de domicile, rédaction, réception et transmission de leur correspondance, rendez-vous d'affaires, etc...

Services divers, Sténo-Dactylographes, Interprètes, Téléphones, Bibliothèque.

DEMANDER NOTICES EXPLICATIVES

C. — HAUTS PLATEAUX ; MONTAGNE. — SUR les hauts plateaux, dans les régions froides et toujours battues par les vents du Tanargue, du Gerbier et du Mézenc, la plupart des cultures cessent, ou du moins ces cultures sont si maigres qu'elles ne peuvent nourrir la population relativement assez dense. Les habitants vivent de l'exploitation des bois, source de revenus qu'une imprévoyance coupable va d'ailleurs bientôt tarir, et surtout de l'élevage.

En été, le montagnard garde dans les champs son bétail, abat les pins et prépare le charbon de bois ; pendant sept mois, il hiverne, isolé dans sa maison basse et presque enterrée pour mieux résister à la neige et au vent.

Ses besoins sont presque nuls : des pommes de terre, un pain grossier de seigle, du laitage et de l'eau, telles sont sa nourriture et sa boisson habituelles. Mais à cette vie d'ermite retiré du monde et sévère de tout plaisir, il est une compensation : ce sont les dimanches et les jours de marchés ou de foires.

Le dimanche, la messe paroissiale est un prétexte à réunions et à beuveries ; on y vient de loin, malgré la neige qui couvre les champs et fait disparaître les chemins, malgré la « burle » qui aveugle et assourdit ; on y vient peut-être par dévotion ou par respect d'une tradition antique, mais on y vient surtout parce qu'autour de l'église il y a le cabaret, le cabaret où il fait chaud, où on se revoit, où on se dédommage du silence de toute une semaine en parlant très fort et tous ensemble, en s'agitant au milieu de la fumée des pipes, le cabaret surtout où

l'on trouve le vin et l'alcool qui manquent à la maison.

Si le dimanche est jour de joie, la date du marché ou de la foire est jour de ripailles. Ce jour-là, dans les salles des auberges basses, enfumées, empuantées par les relents que dégage cette foule à laquelle l'hygiène est inconnue, le gros vin du midi et l'alcool coulent à flots.

Aussi, dans les villages où traditionnellement sont installées ces foires, auberges et cabarets sont-ils nombreux. Vides de clientèle pendant la plus grande partie de l'année, leurs tenanciers font toutes leurs recettes en quelques jours.

A ce point de vue, rien n'est curieux comme l'aspect du bourg de Pradelles qui est le marché le plus important du haut plateau et qui, bien que situé dans la Haute-Loire, concentre tous les échanges des cantons ardéchois de Coucouron et de Saint-Etienne-de-Lugdardès. Là, à l'ombre de deux ou trois couvents et d'une église imposante qui domine le bourg, s'étend toute une petite ville d'auberges, et, tout cela, désert en temps ordinaire, s'anime à l'époque des foires d'une vie grouillante et bruyante où l'ivresse de l'alcool transforme le montagnard taciturne et sombre en un méridional bruyant et gesticulant.

En somme, en dehors de certaines villes et de quelques régions industrielles, surtout de la région de la chaux et du ciment, bien que le privilège des bouilliers de cru tende à le développer davantage, l'alcoolisme est relativement peu répandu dans l'Ardèche ; l'absinthisme surtout y fait moins de ravages que dans la plupart des autres départements.

Mais cette situation relativement bonne est instable.

Il faut, dans l'Ardèche comme ailleurs, lutter contre la propagation du fléau. Il faut surtout faire œuvre de préservation contre un alcoolisme futur possible amené par le service militaire, le séjour dans les villes et l'abandon de l'alcool.

Tout le corps enseignant primaire du département prend part à cette campagne dirigée contre l'alcool. S'engageant dans cette lutte avec dévouement, nos maîtres ont souvent à subir les rançunes ou les haines des cabaretiers qui craignent avec raison de voir baisser leurs recettes et aussi le mécontentement de certains parents qui voient dans les leçons de l'instituteur un blâme indirect de leur conduite.

Sans se laisser rebuter par ces difficultés, la plupart des membres du personnel suivent les instructions officielles et multiplient leurs efforts pour empêcher les enfants et les adultes d'être atteints un jour par la contagion.

Tous sont persuadés de l'importance du péril alcoolique, et bien que tous n'aient pas une égale confiance dans les résultats de leur action scolaire ou post-scolaire, dans chaque école de garçons ou de filles un enseignement antialcoolique régulier n'en est pas moins donné.

2° Moyens employés dans la lutte contre l'alcoolisme

A. — ACTION SUR LES ÉLÈVES. — L'action antialcoolique des instituteurs s'exerce par l'enseignement proprement dit (spécial ou occasionnel), par celui des exemples cités, par l'influence de l'exemple du maître.

a) Enseignement. — Les principes essentiels de l'antialcoolisme sont dégagés par les maîtres et formulés en un petit nombre de règles simples et précises que les élèves doivent apprendre. Des maximes murales rappellent quelques-unes de ces règles. On agit sur les élèves par l'enseignement moral (dignité personnelle, bonheur familial, solidarité criminelle issue de parents alcooliques). On agit aussi puissamment par l'enseignement des sciences et celui de l'hygiène ; par des leçons claires et probantes, le maître montre les ravages de l'alcool sur l'organisme. Pour ces leçons, beaucoup de maîtres complètent la théorie par des expériences.

b) Les exemples. — Les maîtres choisissent des exemples empruntés à la vie réelle et montrent à quelle déchéance conduit l'alcoolisme. Pour cela, ils utilisent les statistiques, les faits divers découverts dans les journaux et surtout les faits d'observation directe recueillis par les élèves.

c) L'exemple du maître. — Nos maîtres d'ailleurs ne se contentent pas de lutter contre l'alcoolisme par la parole, la plupart paient aussi d'exemple. Sans doute, il faut déplorer quelques regrettables exceptions, mais ces exceptions sont de plus en plus rares. Nombreux sont maintenant les maîtres qui s'abstiennent complètement de boire l'absinthe, qui se détachent de plus en plus de l'habitude de prendre un petit verre après le repas, qui font preuve de caractère en refusant la « goutte » offerte par les parents d'élèves au cours d'une visite, qui n'acceptent que très rarement d'entrer au café.

Leur exemple fait école et ils ont le plaisir de constater qu'on les imite de plus en plus.

D'autres, en très petit nombre d'ailleurs, sont allés plus loin encore ; ils se sont déclarés complètement abstinents et ont renoncé à l'usage même modéré du vin, au risque d'être traités de « monniens » et ils ont tenté de faire des imitateurs, mais ce zèle n'a la plupart du temps produit que peu de résultats.

En somme, la plupart des instituteurs ardéchois donnent eux-mêmes le bon exemple en se montrant abstinents en ce qui concerne les boissons distillées, tempérants à l'égard des boissons fermentées.

d) L'enseignement des jeunes filles en antialcoolisme. — Cet enseignement antialcoolique des jeunes filles est d'une importance extrême et le nombre est toujours croissant des institutrices qui le comprennent.

Il faut d'abord que les femmes se préservent de l'usage de l'alcool, mais il faut surtout qu'elles soient persuadées que la jeune ménagère laborieuse, propre, un peu coquette, préoccupée de l'entretien de son intérieur et de la bonne alimentation de son mari est la pire ennemie du cabaret. D'où l'importance de l'enseignement ménager donné par nos institutrices à leurs élèves du jour ou du cours d'adultes. Grâce à leurs efforts, les jeunes filles, les jeunes femmes et plus tard les mères de famille feront aimer la maison, le cercle familial à leurs frères, à leurs maris, à leurs enfants, voire même à leurs pères et enlèveront de plus en plus ceux-ci à l'attrait des cabarets.

UNE PLUIE DE POISSONS D'AVRIL

Aujourd'hui est mis en vente, dans tous les kiosques, au prix de 0 fr. 15, le journal-pochette : « Une pluie de Poissons d'Avril », qui offre des surprises exquises, utiles et agréables en plus de dessins et cartes postales drôlatiques, susceptibles de plaire et faire rire enfants et grandes personnes.

VÉRITABLE CITRONNADE BIGALLET CHOCOLAT MENIER CACAO-MENIER

SOMMAIRE Du numéro du LYON UNIVERSITAIRE Du 25 mars 1910

- 1 La collaboration des familles à l'enseignement public.
2 Nos hôpitaux.
3 Société astronomique du Rhône.
4 Nos facultés.
5 Société littéraire.
6 Au Palais.
7 L'enseignement des langues vivantes.
8 Conférence en anglais.
9 A travers la Corse. (Conférence D' Chateignier).
10 Pour le Musée Guimet.
11 Carême et Diététique.
12 On stérilise.
13 V. E. M.
14 Société Lyonnaise des Beaux-Arts.
15 Le Code de l'air.
16 Cercle populaire de la Guillotière.
17 Bibliographie.
18 Feuilleton : Œuvre de l'enfance anormale.

EUMICTINE

INDICATIONS : Blennorrhagie, Cystites, Néphrites, Pyérites, Pyélonéphrites, Pyurites, Bactériurie, Phosphaturie, Ammonurie Lithiase rénale, etc., etc.

8 à 12 capsules par jour. — Toutes pharmacies et Pharmacie du Roule, 71, avenue d'Antin, Paris. — Prix : 4 fr. 50 francs

LIBRAIRIE THEOPHILE GORAUS 67, quai de l'Hôpital LYON REPOND A TOUTE OFFRE D'ACHAT ou de VENTE de LIVRES D'OCCASION EN TOUS GENRES

"L'Alliance Commerciale"

SOCIÉTÉ CIVILE DE MUTUALITÉ ENTRE NÉGOCIANTS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS DE FRANCE, DES COLONIES ET DE L'ÉTRANGER

SIÈGE : 62, Rue de Provence, 62, à PARIS

MM. les Négociants et Industriels, ainsi que MM. les Banquiers et hommes d'affaires sont informés que lors de leurs séjours à Paris le siège de l'Alliance Commerciale est à leur disposition pour : Election de domicile, rédaction, réception et transmission de leur correspondance, rendez-vous d'affaires, etc...

Services divers, Sténo-Dactylographes, Interprètes, Téléphones, Bibliothèque.

DEMANDER NOTICES EXPLICATIVES

A ce point de vue, je signale tout spécialement les 44 sociétés des Amies des fleurs fondées par M. Roux dans les écoles primaires de filles de sa circonscription. Ces sociétés collaborent activement à l'œuvre antialcoolique en développant le bon goût des futures ménagères.

e) Éducation du caractère. — S'il est indispensable de connaître les dangereux effets de l'alcool, il importe au moins autant d'être décidé à les éviter. Tout ce qui, dans l'éducation, fortifie la volonté, forme le caractère et fait comprendre le bonheur donné par la vie de famille est une contribution à la lutte contre l'alcoolisme.

Il faudrait y ajouter des sociétés de tempérance, mais il reste encore beaucoup à faire dans ce sens. Ces sociétés ont l'inconvénient d'inquiéter les vigneronnes, elles ont surtout contre elles les cafetiers si puissants au village. Cependant, je dois signaler l'existence d'un certain nombre de petites sociétés de tempérance dont les membres ont pris l'engagement d'honneur de s'abstenir de liqueurs distillées et de boire modérément du vin. Ces sociétés sont surtout nombreuses dans la circonscription d'inspection primaire de Tournon.

(A suivre.) Ch. FAYBERT.

CORRESPONDANCE. — Sous cette rubrique, nous donnerons à nos amis de Lyon et des autres universités, tous les renseignements qu'ils pourraient désirer sur les études à Lyon : cours, inscriptions, etc...

Echos des Spectacles

GRAND-THEATRE. — Ce soir vendredi, une seule représentation de « Samson et Dalila », avec Mlle Charbonnel, chanteuse...

coutume du reste — à l'Eldorado-Théâtre, une importante figuration, quatrevingts personnes ont été engagées...

THEATRE-CASINO-KURSAAL. — Le succès de « Chanteclair » à Lyon aura été aussi grand que celui qu'il a obtenu à Paris...

THEATRE DES CELESTINS. — « La Veuve Joyeuse » est assurée d'un grand succès, car la réclame faite par les vingt mille spectateurs qui ont déjà vu cette amusante opérette...

ELDORADO-THEATRE. — On ne pouvait faire meilleur début pour les pièces à grand spectacle, qu'avec « Les Cinq Sous de Lavarède », car il serait difficile d'en trouver une plus amusante...

Mlle Viardi est une gracieuse poulète qui, applaudie déjà beaucoup sur la scène du Casino-Kursaal...

Nous l'avons déjà dit, « Chanteclair », malgré tout son succès, devra forcément quitter l'affiche lundi soir...

THEATRE-CONCERT DE L'HORLOGE. — Après une joyeuse revue où le bon esprit se partageait avec une production de merveilles...

rant le privilège exclusif de représenter à Lyon une pièce qui obtint un succès fou au théâtre de la Cigale à Paris...

Dimanche 3 avril, grande matinée et jeudi 7 avril, matinée à prix réduits avec « Amour et Piston ».

THEATRE-SCALA-CONCERT. — De semaine en semaine, l'American-Biograph voit grandir son succès...

CIRQUE RANCY (cours du Midi, côté Rhône). — Ecailleurs échappés des classes moroses, personnes graves qu'assomment les soucis de la vie...

CAVEAU PARISIEN (2, rue Stella). — Tous les soirs, le cabaretier chansonnier Henri Drollez, des Quat'z Arts de Paris...

GUIGNOL DU GYMNASE. — Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié. Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

GUIGNOL DU PASSAGE DE L'ARGUE. — Tous les soirs, spectacle varié (parodies). Jeudi, samedi et dimanche, matinée à 2 heures.

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

L'Annuaire de l'Université ou Livret de l'Étudiant pour l'année scolaire 1909-1910, vient de paraître.

Cette brochure, publiée par le Conseil de l'Université et complétement mise à jour, contient, avec la liste du personnel enseignant de l'Université...

Le Livret de l'Étudiant est en vente chez les libraires et dans les Facultés, au prix de 0 fr. 50.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Régates internationales de Nice et de Cannes. — Vacances de Pâques. — Tir aux pigeons de Monaco.

Ces billets sont valables vingt jours (dimanches et fêtes compris) ; leur validité peut être prolongée une ou deux fois de dix jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 %.

De Lyon-Perrache à Nice, via Valence, Marseille : 1<sup>re</sup> cl., 96 fr. 75 ; 2<sup>e</sup> cl., 69 fr. 65.

De Lyon-Brotteaux à Nice, via Valence, Marseille : 1<sup>re</sup> cl., 96 fr. 95 ; 2<sup>e</sup> cl., 69 fr. 80.

De Saint-Etienne à Nice, via Lyon, Marseille : 1<sup>re</sup> cl., 106 fr. 35 ; 2<sup>e</sup> cl., 76 fr. 55.

De Grenoble à Nice, via Aix, Marseille : 1<sup>re</sup> cl., 88 fr. 85 ; 2<sup>e</sup> cl., 64 fr. — Via Valence, Marseille : 1<sup>re</sup> cl., 95 fr. 40 ; 2<sup>e</sup> cl., 68 fr. 70.

Voyages itinéraires facultatifs de France en Algérie, en Tunisie et aux Echelles du Levant...

ABONNÉS - SOUSCRIPTEURS

recommandés Par le LYON UNIVERSITAIRE

Table with multiple columns listing various services: ASSURANCES, DIVERS, EPICERIES, BANDAGISTES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, LIBRAIRES, COMESTIBLES, PENSIONS DE FAMILLES, PRODUITS PHARMACEUTIQUES, STÉNOGRAPHES-DACTYLOGRAPHES, TAILLEURS.

Les recouvrements de cette publicité seront faits par l'imprimerie WALTENER & Co, après la première insertion.

LEÇONS D'ALLEMAND

TRADUCTIONS, CORRESPONDANCE Par Professeur d'Allemand Tahéou. Points de vue esthétique, pratique, commercial...

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

IMPRIMERIE WALTENER Rue Stella, 3 THÈSES DE DROIT ET DE MÉDECINE

Les numéros portant le millésime de l'année précédente sont vendus UN FRANC.

Le propriétaire-gérant : PAUL MALOT

Imp. WALTENER et Cie, 3, rue Stella, Lyon.

GRANDE FABRIQUE de PARIS

MAISON HENRI ESDERS

67 et 69, rue de la République — 20 à 24, rue Confort

LYON

EXPOSITION

DE NOS

Complets pour hommes. . 19, 25, 32, 38, 45

Pardessus demi-saison. . 21, 26, 32, 38, 45

Complets p. jeunes gens: 15, 17 50, 22, 28, 34

CHOIX IMMENSE DE

DRAPERIES HAUTES NOUVEAUTÉS

pour Vêtements sur mesures

Envoi franco de notre catalogue contenant 23 échantillons

ADRESSES ET JOURS DE RÉCEPTIONS

Tout Lyon - Annuaire des Salons du Sud-Est pour 1910

LYON — GRENOBLE — VILLEFRANCHE VIENNE — SAINT-ÉTIENNE

En Vente :

RÉDACTION DU TOUT LYON Rue de la République, 45. — Téléphone : 31-79

CHEZ LES LIBRAIRES

Prix 6 Fr.

Hors Concours DEMANDEZ PARTOUT LE SUCC WALTENER & Co Liqueur Select Très Digestive DÉLICIEUSE A L'EAU GLACÉE

Advertisement for 'SUPPRESSION des POMPES DE TOUS SYSTÈMES' with an illustration of a woman and a pump.

Advertisement for 'WALTENER & Co' with address '3, Rue Stella, 3'.

Advertisement for 'L'ENVELOPPE-TOURISTE' with details on how to obtain it.

S'adresser à MM. L. JONET & Cie à RAISMES (Nord) Membre de la Société d'Hygiène de France.

Fonctionnant à plus de 100 mètres. — NOMBREUSES RÉFÉRENCES ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

Advertisement for 'LE RÔLE DE LA MUTUALITÉ DANS L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE'.

LES ANNONCES SONT REÇUES Aux Bureaux du Journal 3, rue Stella, 3, Lyon

Advertisement for 'LE VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG'.

Advertisement for 'IMPRIMERIE WALTENER & Co' with 'THÈSES'.

Advertisement for 'LYON UNIVERSITAIRE' with 'Bulletin de Souscription'.